



VILLE DE BATHURST
SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 27 mai 2024
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences	K. Chamberlain, mairesse D. Branch, conseiller S. Brunet, conseiller R. Hondas, conseiller D. Knowles, conseiller J.-F. LeBlanc, conseiller S. Legacy, conseiller M. Skerry, conseiller M. Willett, maire adjoint
Membres absents	P. Anderson, conseillère
Fonctionnaires	T. Pettigrew, directeur général A. Parker, greffière municipale M. Abernethy, ingénieur municipal J.-S. Chiasson, agent de communications S. Gauvin, trésorière M. A. LaPlante, directeur municipal adjoint C. Legacy, Directeur du développement économique S. Morton, Directrice des ressources humaines R. Wilbur, Directeur des parcs, du service des loisirs et du tourisme

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par S. Brunet, conseiller
Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

3.1 Entente de subdivision - Squire Green

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par D. Knowles, conseiller

QUE les membres du conseil approuvent l'entente de subdivision entre la Ville de Bathurst et Squire Green Inc. comme discuté à huis clos le 21 mai 2024 en vertu de l'article 68 de la *Loi sur la gouvernance locale* et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents connexes au nom de la Ville.

MOTION ADOPTÉE

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE la séance extraordinaire publique soit levée à 18 h 38.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE